

# Usage et trafic d'ecstasy dans le monde - projections

Cet exposé n'a pas de prétentions scientifiques. Il se propose de faire état de quelques sentiments, nés à l'issue de mes activités de conseiller juridique chargé par les Nations Unies d'apporter une assistance aux États confrontés à la drogue et ne disposant pas d'une législation adaptée.

## Constats

Lors de la Conférence sur la politique des drogues en Europe (Bruxelles, 7 et 8 décembre 1995), le responsable de l'Observatoire Européen des Drogues a attiré l'attention sur l'émergence des drogues synthétiques. Très prisées au Japon, mais d'usage peu courant dans le reste de l'Europe, les amphétamines et la MDMA étaient consommées, dans les années 1980, essentiellement en Suède et au Royaume Uni. Avec les années 1990, elles se sont progressivement popularisées un peu partout en Europe, auprès des jeunes, tout particulièrement dans les discothèques et au cours des *house parties* et des raves. Cette explosion de la consommation touche aujourd'hui aussi bien les adolescents que les jeunes adultes. Ces observations sont corroborées par des enquêtes réalisées aux Pays Bas, en Espagne et au Royaume Uni. En France même, où ce type de drogues n'avait pas encore fait son apparition, la progression des saisies d'ecstasy est très significative : 1992, 13 000 doses ; 1993, 133 000 doses ; 1994, 254 000 doses. On assiste donc à une véritable mutation des pratiques. Non seulement les pays concernés par l'usage de ces substances voient leur consommation augmenter, mais des pays qui ne semblaient pas jusqu'alors impliqués, le sont soudain. Aujourd'hui, cet usage semble également atteindre des populations plus larges, notamment des jeunes ne présentant pas les profils habituels des toxicomanes. Les responsables ne semblent pas encore alertés par ces évolutions. Depuis la conférence de la Haye de 1912, le système de contrôle international portait surtout sur les substances d'origine naturelle. Ce n'est qu'en 1971 qu'une convention fut consacrée aux substances d'origine synthétique, et prévint simplement d'y appliquer les dispositions mises en place pour les stupéfiants.

Bien entendu, tant sur le plan politique que légal, de nombreux États ont organisé un système de contrôle des activités licites, ainsi qu'une surveillance des psychotropes. Pourtant, dans le même temps, l'essentiel de l'activité et des efforts nationaux va à la lutte contre l'héroïne et la cocaïne, et à la réduction

des risques liés d'une part au développement du Sida, d'autre part à l'utilisation des seringues. L'accent est mis sur les décès par overdose, la gravité de la dépendance, la délinquance induite par cette dépendance, le prosélytisme des héroïnomanes, leur marginalisation. Les dispositifs policiers et douaniers aux frontières et les chiens détecteurs jouent le même rôle. De plus, l'argent de la drogue provenant avant tout de l'héroïne et de la cocaïne, ces substances sont les premières touchées par la lutte contre le blanchiment de l'argent. On observe les mêmes tendances sur le plan international : les bureaux du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) sont implantés dans le Sud-est et le Sud-ouest asiatique, ainsi qu'en Amérique latine ; l'action de la Commission des Stupéfiants (CND), d'Interpol et du *Custom Coordination Council* (CCC), les rapports de l'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants (OICS) procèdent de la même stratégie ; la liste des précurseurs placés sous contrôle par la Convention de 1988 va dans le même sens. Cette tendance est encore renforcée par certains intervenants en toxicomanie qui axent leur action sur la prise en charge des héroïnomanes, et par les partisans de la légalisation de l'héroïne. Selon moi, cette focalisation a un double effet : sur les responsables, un effet que j'appellerai « Désert des tartares », du titre de ce roman de Dino Buzzati où l'attente sans fin de l'ennemi finit par détourner l'attention des soldats du danger qui les emportera ; sur les trafiquants, un effet d'incitation à contourner le dispositif en se tournant vers d'autres substances dont ils pourront organiser la production et le trafic à moindre risque.

## Evolution de la demande

C'est dans ce contexte d'adéquation de plus en plus forte entre les besoins de la jeunesse et les possibilités offertes par les drogues de synthèse et les amphétamines, que la demande se développe. L'intérêt économique et financier s'y ajoute. Ainsi, l'offre et la demande se structurent peu à peu autour des drogues de synthèse, que celles-ci soient à effets excitants ou sédatifs.

Cannabis et héroïne répondaient aux idéaux de 1968 de refus de la modernité et de volonté de rupture ; la torpeur des opiacés convenait aux années 1960 (fin du colonialisme, remise en cause idéologique et culturelle, contestation du style de vie parental). A une époque de plein emploi, le recours à la drogue revendiquait le droit à ne pas travailler : le niveau de prise en charge sociale, même contesté, sécurisait. Voilà qui explique en partie le succès de l'héroïne et du cannabis dans l'imaginaire aussi bien des usagers, que des usagers potentiels, que des sociétés. En revanche, la fin des années 1990 est plutôt dominée par la loi du « marche ou crève ! ».

Selon le même processus de représentation, les amphétamines et les drogues de synthèse deviennent la réponse adéquate au *struggle for life*. Drogue de la

contestation et des rituels de fascination, l'héroïne est la drogue de la mutilation, et renforce en cela l'image de la marginalisation. L'héroïnomanie est perçue comme raté, introverti, nombrilique, immature, abêti. Or, à notre époque, ce modèle ne suscite plus l'identification. Dans leur représentation sociale, les drogues de synthèse, au contraire, offrent une image ouverte et positive, en phase avec l'époque : sociabilité, communication, prise sur la réalité, vitalité, dynamisme. A cela s'ajoute le phénomène de la musique techno (150 vibrations/minute). Les raves occupent les week-ends de la jeunesse. Les drogues de synthèse satisfont des désirs ponctuels très diversifiés et s'éloignent des rituels entourant la consommation de cannabis, d'héroïne et de cocaïne. Ce qu'offrait l'héroïne était univoque. Avec les drogues de synthèse, on peut à la fois affronter la réalité de son temps (chômage, guerre, mondialisation, remise en cause des modèles économiques et sociaux), la fuir et la transformer, chercher à répondre aux exigences de performance de son époque et ne pas perdre espoir dans les difficultés, avoir un style de vie individuel et s'identifier collectivement. Les drogues de l'avenir sont celles qui permettent à la jeunesse de vivre intensément, sur un mode à la fois « rebelle » et intégré.

Le recours aux drogues de synthèse a également augmenté sous l'effet du développement de la consommation de Prozac<sup>®</sup> qui, pratiquée en effet dans le champ licite, est susceptible de se combiner aux pratiques des jeunes dans le champ illicite. Par exemple, avec les petites pilules multicolores (qui fonctionnent inconsciemment comme ces médicaments que l'on peut prendre à tout instant), les inhibitions face à la prise de l'héroïne tombent. Ainsi, paradoxalement, la consommation licite de médicaments du type Prozac<sup>®</sup> stimule la production, le trafic et la consommation de substances illicites ; ces deux consommations semblent, en effet, répondre à des aspirations identiques, tout en permettant aux jeunes de marquer leur différence et de provoquer leurs parents, « défoncés au Prozac<sup>®</sup> ».

Dès lors, ces substances peuvent-elles aider un jeune susceptible de passer à la toxicomanie à médiatiser ses problèmes ? Ce facteur semble également stimuler la consommation de drogues de synthèse. En effet, celles-ci sont non seulement capables de se substituer à l'héroïne ou à la cocaïne, mais de s'y ajouter. La polytoxicomanie est un phénomène non négligeable qui n'en rend que plus clair le message du toxicomane.

## Evolution de l'offre

Parmi les facteurs de nature à stimuler l'offre, le premier est donc le développement de la demande. L'intérêt économique et financier joue un rôle tout aussi important. Pendant longtemps, il s'est porté sur l'héroïne et la cocaïne. Aujourd'hui, commencent à émerger des raisons de s'intéresser à d'autres substances, notamment synthétiques.

En forçant un peu le trait, on pourrait dire que l'arrivée du Boeing 707, en 1958, a donné le coup d'envoi à l'organisation des circuits de la drogue tels qu'ils se sont développés dans les années 60. L'objectif du trafic mis en place depuis est de maintenir dans un champ donné une demande supérieure à l'offre pour pouvoir contrôler le marché et les prix. Ce fut le cas pendant 30 ans, avec le cannabis, l'héroïne et la cocaïne, cela commence à ne plus être vrai, ces drogues étant devenues largement disponibles. En revanche, l'effet de mode sur les jeunes, l'engouement pour les médicaments qui mettent en forme, l'écho donné au phénomène par les médias font que la demande virtuelle pour les drogues de synthèse est très forte, face à une offre encore limitée. Les trafiquants s'intéressent donc de plus en plus à ces substances. Déjà, les saisies de drogues de synthèse dans le monde sont passées de 16 tonnes en 1993 à 26 tonnes en 1994, année au cours de laquelle les drogues les plus utilisées en Europe ont été les amphétamines et l'ecstasy (loin devant l'héroïne).

Le marché potentiel est donc considérable, d'autant que le nombre d'utilisateurs cibles de ces nouvelles substances est bien supérieur au nombre d'usagers d'héroïne ou de cocaïne. Le marché de l'héroïne couvre pour l'essentiel une clientèle bien identifiée, qui pose des problèmes mais ne représente pas plus de 5 % de la population. Le marché potentiel des amphétamines et de l'ecstasy, en revanche, recouvre une population de jeunes beaucoup plus importante : ceux qui fréquentent les boîtes de nuit, ceux qui se veulent « performants ». On est donc en présence d'un véritable changement d'échelle, qui peut amener les trafiquants à miser sur le décuplement des marchés (lesquels, compte tenu du faible prix des psychotropes, pourront même s'étendre aux pays pauvres).

Dès lors que la demande se porte déjà sur les drogues synthétiques, la stratégie des trafiquants vis à vis de ces nouveaux usagers est tracée. Les gains escomptés sont encore plus importants qu'avec l'héroïne et la cocaïne : les matières premières sont peu coûteuses, les processus de fabrication simples. Une implantation à proximité des lieux de consommation permettrait de raccourcir les filières, de réduire les coûts de transports et d'intermédiaires, de baisser les prix tout en maintenant la marge, voire en l'accroissant. Finalement, le développement risque d'être considérable et les bénéfices gigantesques. Les innombrables variations possibles des formules chimiques ouvrent la voie à des déclinaisons à l'infini de produits nouveaux : le marché devient illimité et peut « coller » instantanément aux tendances de la demande (stimulants, déprimeurs, hallucinogènes...). En effet, aux frontières, la vigilance des douaniers et policiers occupés à rechercher d'autres drogues risque d'être prise en défaut, les chiens renifleurs n'étant pas dressés à détecter ces nouvelles substances (dont les circuits peuvent, par ailleurs, se confondre avec les circuits licites).

## Enjeux

Cette nouvelle donne doit entraîner une évolution des comportements de la communauté internationale et des États.

Au risque d'un fort développement de la production, du trafic et de l'usage des amphétamines et de l'ecstasy, s'ajoute celui de voir apparaître sur le marché un nombre illimité de nouvelles molécules, d'autant plus dangereuses qu'elles viseront à aller toujours plus loin dans la quête de nouveaux effets (plusieurs émissions de télévision ont déjà été consacrées à ce savant fou de Rotterdam qui, conventions des Nations Unies en main, met sans cesse au point de nouvelles molécules immédiatement voisines de celles prohibées). Les modes jeunes se répandent vite, et la plupart des pays risque d'être rapidement concernée : les pays occidentaux qui paraissaient réfractaires, aujourd'hui, aux amphétamines, l'Europe de l'Est, les pays en voie de développement. Les jeunes risquent d'être beaucoup plus touchés que dans la proportion de 5 % de l'héroïne : ceux qui n'ont pas de problèmes particuliers, mais veulent vivre leur jeunesse, sortir le samedi soir, avoir des loisirs à la mode. Le risque est ainsi de voir naître, dans tous les milieux, en fonction de la rumeur, des engouements pour telle ou telle molécule. De plus, si l'on considère le niveau actuel élevé de consommation de benzodiazépines par les personnes âgées en France, on peut même s'interroger sur la résistance que cette population pourrait offrir à de nouvelles substances (mêmes illicites), dès lors que les trafiquants s'adapteraient à ce marché.

Mais, dira-t-on : « Il n'y a aura pas de délinquance utilitaire, comme avec l'héroïne ». Certes, pour la plupart de ces nouvelles substances, la dépendance n'atteint pas celle de l'héroïne, et les prix sont faibles. Mais le risque n'est pas à écarter de voir apparaître sur le marché des succédanés d'héroïne ou même des substances synthétiques plus puissantes et plus addictives que celles d'aujourd'hui. De plus, à côté des trafiquants, pourraient se développer des réseaux constitués d'usagers revendeurs (au chômage, par exemple). Si l'usage se répand dans toutes les classes sociales, les trafiquants d'héroïne et de cocaïne tenteront de se servir de ces nouveaux réseaux pour se maintenir. Dès lors, les jeunes se verront proposer à la fois des drogues de synthèse et de l'héroïne. L'usage d'héroïne risque ainsi de s'étendre à des milieux qu'il n'aurait pas dû toucher. Les héroïnomanes, toujours preneurs de nouveaux mélanges, viendraient également grossir le marché et risqueraient d'accroître la polytoxicomanie lourde. Enfin, le danger serait de parvenir à isoler la molécule permettant d'obtenir une véritable fidélisation, comme cela a été le cas avec l'héroïne.

En outre, il se peut que l'usage de ces produits aggrave les problèmes la délinquance. Ces drogues, en effet, ont en commun de rendre leurs usagers dangereux, non du fait du manque, mais par leur effet même (immédiat ou à terme). Par exemple, la prise régulière d'amphétamines peut entraîner des

pertes de contrôle, des délires, des passages à l'acte plus fréquents, des évolutions vers la paranoïa, des comportements irraisonnés et des violences répétées sur l'entourage. Finalement, ces jeunes, à l'origine insérés, risquent de tomber dans une spirale qui les conduira à la marginalisation.

En outre, le prosélytisme des consommateurs de ces nouvelles drogues risque d'être d'autant plus efficace qu'il s'agit d'adolescents qui fonctionnent entre eux, et sont particulièrement influençables du fait que leur appartenance au groupe leur confère une identité forte.

Du point de vue de la prise en charge, la consommation de substances synthétiques risque également de se traduire par des effets paradoxaux, dans la mesure où, le plus souvent, il n'y aura pas de demande : le jeune se sent normal, il ne ressent pas de manque, il ne fait que « s'éclater » avec ses copains le samedi soir, ne manifeste là que sa volonté d'intégration et non d'exclusion. La prévention n'en sera que plus difficile, son efficacité que plus limitée à l'égard de mineurs qui n'auront d'autre référence que celle d'une société qui exalte les pilules du bonheur.

Dans les années 1960, on se droguait pour se démarquer de la société ; demain, on prendra des amphétamines pour faire face aux exigences de la vie en société. L'évolution de l'opinion publique, elle-même, n'est pas prévisible. L'héroïne faisait peur : il n'est pas certain qu'il en aille de même pour les drogues synthétiques. Le grand public craindra les excès mais, dans le même temps, l'interdit social risque de faiblir face à la banalisation du phénomène.

**Bernard Leroy**

*Conseiller chargé de l'assistance juridique aux Etats  
Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues*